



FEDERATION DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES DE CONSTRUCTION ET DE GENIE CIVIL

Association sans but lucratif affiliée à la Fédération des Artisans

2 Circuit de la Foire Internationale

L-1347 Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale:

BP 1604

L-1016 Luxembourg

Tél.: 42 45 11 - 1

Fax: 42 45 25

E-mail: p.koehnen@fda.lu

<http://www.fda.lu>

R.C.S.L. F 5419

A tous les membres

Luxembourg, le 10 février 2022

réf.: PK/sl/procedure_d'enregistrement_adm-enr.

Chers membres,

Depuis peu l'Administration de l'Enregistrement et l'Administration des douanes et accises procèdent régulièrement à des contrôles de transports de déchets (terres d'excavation etc).

En effet la loi du 21 mars 2012 relative à la gestion des déchets stipule que toute entreprise en tant que productrice de déchets ou détentrice de déchets, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer la gestion.

Pour ce faire et conformément aux dispositions de l'article 32 de ladite loi tout établissement ou entreprise qui :

- Collecte ou transporte des déchets inertes provenant de travaux routiers, d'excavation ou de démolition
- Collecte ou transporte des déchets en vue de leur valorisation ou de leur élimination dans l'enceinte de leur lieu de production
- Collecte ou transporte des déchets provenant de leur propre activité
- Procède à la fourniture de produits et la reprise auprès des clients des mêmes produits devenus déchets en vue d'un regroupement et d'une valorisation ou d'une élimination appropriée,

doit se faire enregistrer auprès de l'Administration de l'Environnement sous le lien suivant :

http://www.aev.etat.lu/e_RA.php .

Veuillez agréer, chers membres, l'expression de nos salutations distinguées.

**FEDERATION DES ENTREPRISES
LUXEMBOURGEOISES DE CONSTRUCTION
ET DE GENIE CIVIL**

Roland KUHN
Président